



Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE\_120\_2024-DE

A G E D I

ROUSSILLON  
CONFLENT  
*Tourisme*

# CHARTRE

## BON DE PARRAINAGE

### DOSSIER D'INSCRIPTION

*2024/2025*



# RAPPEL DES CONDITIONS REQUISES POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER.

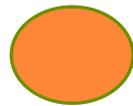
- **Critères majeurs:** Etre une association du territoire Roussillon Conflent.
- Un Intérêt Intercommunal: Proposer une manifestation qui traverse à minima 2 communes de Roussillon Conflent sur un week-end.
- Le dossier doit-être déposé avant le 15 Mars.

*Aucun dossier concernant une association hors territoire Roussillon Conflent ne sera étudié.*

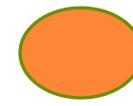


Critères	OUI	NON	OBS
Association du territoire Roussillon Conflent			Noter la commune de résidence de l'association →
Manifestation qui traverse à minima 2 communes de Roussillon Conflent sur un week-end			Noter les communes concernées →
Dossier déposé avant le 15 mars			Noter la date du dépôt du dossier →

Etude du dossier:



Oui



Non

Dossier traité par:

Le:

Signature:



# CHARTRE A RESPECTER POUR LA MANIFESTATION.

## 1) Favoriser l'économie locale:

- Organiser sa manifestation en partenariat avec les habitants et/ou acteurs économiques du territoire qui sont au cœur du processus d'accueil.
- Choisir des partenaires et acteurs locaux.
- Construire son offre de manière à maximiser l'impact sur l'économie locale des territoires d'accueil.



## GRILLE D'ENGAGEMENT À LA CHARTE: PARTIE 1.

Favoriser l'économie locale:	Actions proposées par l'association organisatrice	OUI	NON
Organiser sa manifestation en partenariat avec les habitants et/ou acteurs du territoire qui sont au cœur du processus d'accueil.			
Choisir des partenaires et acteurs locaux.			
Construire son offre de manière à maximiser l'impact sur l'économie locale des territoires d'accueil.			

Un minimum de deux oui est requis sur le tableau ci-dessus



## RESPECT DES LIEUX ET DE L'ENVIRONNEMENT :

- Proposer une manifestation dans le respect des infrastructures et de l'environnement.
- Remettre en état les lieux après la manifestation ( 48h max)
- Informer et sensibiliser ses publics sur les principes du tourisme durable ( s'assure que cela n'entraîne pas de gêne pour les autres usagers: habitants, commerces et professionnels locaux, chasseurs, randonneurs...)
- S'assurer avec la communauté de communes que des dispositifs de tri des déchets est à disposition du public.
- Utiliser des contenants réutilisables.



## GRILLE DE NOTATION D'ENGAGEMENT À LA CHARTE: PARTIE 2.

Respect des lieux et de l'environnement	Actions proposées par l'association organisatrice	Oui	Non
Proposer une manifestation ayant un impact sur l'économie locale des territoires d'accueil, et dans le respect des infrastructures et de l'environnement			
Remettre en état les lieux après la manifestation ( 48h max)			
Informier et sensibiliser ses publics sur les principes du tourisme durable ( s'assure que cela n'entraîne pas de gêne pour les autres usagers: habitants, commerces et professionnels locaux, randonneurs...)			
S'assurer avec la communauté de commune que des dispositifs de tri des déchets est à disposition du public.			
Privilégier des contenants réutilisables.			

Un minimum de trois oui est requis sur le tableau ci-dessus





Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE\_120\_2024-DE  
A G E D I

# ETUDE DU DOSSIER

- L'association ayant comptabilisé le plus de oui sur les deux tableaux sera retenue.

Décision du Comité:

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Cachet et signature du Président de l'O.T.I:*

